

SI VOUS FAITES DES AFFAIRES À L'ÉTRANGER, FAITES-NOUS PART DE VOS OBSERVATIONS...

Afin d'appuyer la ferme détermination du gouvernement du Canada à faire en sorte que l'ensemble des Canadiens aient leur mot à dire dans l'établissement du programme commercial global du Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a mis en place un vaste mécanisme de consultations. L'expérience du Canada a démontré que les consultations, aussi bien au niveau national qu'au niveau multilatéral, renforcent grandement la sensibilisation du public et sa compréhension de l'importance des échanges commerciaux.

Voici ce que comprennent ces mécanismes :

- Le Comité fédéral-provincial-territorial sur le commerce (Comité C-commerce)
- Des consultations avec les municipalités
- Les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE)
- Des consultations multilatérales
- Les recherches sur l'opinion publique

Les Canadiens sont également encouragés à utiliser le nouveau site Web du Ministère sur les négociations et les accords commerciaux (www.dfait-maeci.gc.ca/tma-naef), où ils pourront trouver des renseignements à jour sur le programme de politique commerciale du Canada et faire part de leurs observations. Ce site Web contient une vaste section réservée aux consultations (« On vous écoute »), qui permet aux Canadiens d'envoyer leurs observations sur le programme de politique commerciale du Canada et de se tenir informés des initiatives particulières de consultation lancées par le gouvernement du Canada.

Nous accueillons avec un intérêt particulier les observations directes des exportateurs et des investisseurs canadiens concernant les obstacles auxquels ils se sont heurtés sur les marchés étrangers. Nous encourageons les entreprises, les associations industrielles et les autres organisations intéressées à communiquer au MAECI les renseignements particuliers dont elles disposent au sujet des barrières tarifaires ou non tarifaires et d'autres irritants commerciaux. Nous invitons les gens d'affaires à signaler au service suivant les problèmes auxquels ils sont confrontés, et garantissons la stricte confidentialité de leurs communications :

« Alerte aux obstacles étrangers au commerce et aux investissements »

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex

Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Courriel : consultations@dfait-maeci.gc.ca

De plus, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international consulte régulièrement les Canadiens sur des questions de promotion du commerce international par des moyens très variés. Par exemple, le Service des délégués commerciaux se réunit périodiquement avec des représentants d'associations professionnelles et industrielles à l'échelle nationale, régionale et sectorielle, ainsi qu'avec des représentants des provinces et des territoires, pour connaître leurs opinions sur la manière d'améliorer la prestation de ses programmes et services. En outre, plusieurs des initiatives du Ministère en matière de promotion du commerce sont entreprises conjointement avec des associations industrielles et professionnelles. Nous encourageons les gens d'affaires à rester en contact avec le Ministère pour ce qui a trait à l'accès aux marchés et à d'autres questions par le biais de ses sites Web (www.dfait-maeci.gc.ca/tradefmenu-fr.asp ou www.exportsource.ca). Ils y trouveront des renseignements supplémentaires sur plusieurs des questions abordées dans le présent document.